



Contrat d'engagement « Champignons »

Période du jeudi 5 octobre 2017 au 27 septembre 2018

« Les Colibris d'Andrésey »

Parties contractantes

Le présent contrat est passé entre : « **Trapletti Frères** » représentée par Messieurs Michel et Joseph Trapletti.

Demeurant : 43 quai de Gaillon, 78700 Conflans Sainte-Honorine.

Ci-après dénommé le producteur, d'une part et :

M., Mme, Mlle*
Demeurant :
Tel. Mobile :
Courriel :

Ci-après dénommé le consomm'acteur, d'autre part.

* Rayez la mention inutile

Contenu du contrat

Le présent contrat est passé entre le consomm'acteur et le producteur pour l'approvisionnement bi-mensuel en Champignons de Paris d'origine local, pendant la période définie en section suivante, pouvant comprendre une période de repos du producteur. Les produits fournis sont cultivés localement dans des carrières à Evécquemont. La définition de la nature et de la quantité des produits fournis est faite en accord entre d'une part le producteur et d'autre part les consomm'acteurs associés au sein de l'Association les Colibris d'Andrésey.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **charte des AMAP**, à savoir:

1. Engagements pour l'adhérent de l'association:

- Pré financer la production

2. Engagements du producteur:

- Donner régulièrement des nouvelles de l'exploitation,
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

3. Engagements communs:

- Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité (maladies, etc.).

Termes du contrat

Ce contrat entre en vigueur le 5 octobre 2017 (1^{ère} distribution le 12 octobre) et prend fin le 27 septembre 2017 (dernière distribution le 27 septembre), soit un total de 22 livraisons qui respecteront le calendrier des distributions figurant en annexe de ce contrat défini entre le producteur et l'association Les Colibris d'Andrésey.

Prix des produits

Le prix de 500g de Champignons de Paris est fixé à 1,50 euro.

Organisation des distributions

Les distributions ont lieu le jeudi à ANDRESY (Yvelines) au 8 rue LEPIC, excepté les jours fériés et selon la périodicité indiquée dans le planning des livraisons figurant en annexe de ce contrat. Les distributions commencent à 18H15 et prennent fin à 19H45.

Le consomm'acteur s'engage à venir chercher ses champignons les jeudis selon le calendrier de distribution en annexe de ce contrat sur le lieu de distribution. Il est impossible de rembourser une commande non retirée. En cas d'impossibilité, il appartient donc au consomm'acteur de faire retirer sa commande par un tiers dont il aura signalé l'identité au coordinateur de distribution via un message ou par téléphone le jour même.

Dans le cas contraire, la commande est partagée entre les présents ou donnée à une association caritative.

Types d'abonnement et Mode de paiement

Cocher ici	Abonnements	Total contrat		TOTAL En Euros	Règlement à l'ordre de « Trapletti Frères » Encaissements : Chèque 1 : octobre 2017 Chèque 2 : mars 2018
		Période d'octobre à mars	Période d'avril à septembre		
	(a) 500g toutes les 2 semaines	12 livraisons	10 livraisons	33,00	1 ^{er} chèque : 18,00 euros 2 ^{ème} chèque : 15,00 euros
	(b) 1kg toutes les 2 semaines	12 livraisons	10 livraisons	66,00	1 ^{er} chèque : 36,00 euros 2 ^{ème} chèque : 30,00 euros
	(c) 500g une fois par mois	6 livraisons	4 livraisons	15,00	1 ^{er} chèque : 15,00 euros
	(d) 1kg une fois par mois	6 livraisons	4 livraisons	30,00	1 ^{er} chèque : 30,00 euros

Engagement des parties

Le consomm'acteur:

Je soussigné(e),

déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, notamment le respect de la charte d'AMAP IDF et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le producteur.

Signature:

Date:

Le producteur:

Nous soussignés, Messieurs Trapletti, déclarons avoir pris connaissance des obligations qui nous incombent, notamment le respect de la charte AMAP IDF et confirmons notre engagement au titre de ce contrat envers le consomm'acteur.

Signature :

Date:

Original Producteur

Annexe au contrat d'engagement

Calendrier de distribution des Champignons Colibris d'Andrézy 2017 - 2018

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Oct 17	05-Oct		-
	12-Oct		Champignons
	19-Oct		-
	26-Oct	VS	Champignons
	Total distributions :		

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Avril 18	05-Apr		Champignons
	12-Apr		-
	19-Apr	VS	Champignons
	26-Apr	VS	-
	Total distributions :		

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Nov 17	02-Nov	VS	-
	09-Nov		Champignons
	16-Nov		-
	23-Nov		Champignons
	30-Nov		-
Total distributions :			2

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Mai 18	03-May		Champignons
	10-May	Ascension	-
	17-May		Champignons
	24-May		-
	31-May		Champignons
Total distributions :			3

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Déc 17	07-Dec		Champignons
	14-Dec		-
	21-Dec		Champignons
	28-Dec	VS	-
Total distributions :			2

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Juin 18	07-Jun		-
	14-Jun		Champignons
	21-Jun		-
	28-Jun		Champignons
Total distributions :			2

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Jan 18	04-Jan	VS	-
	11-Jan		Champignons
	18-Jan		-
	25-Jan		Champignons
Total distributions :			2

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Juillet 18	05-Jul		-
	12-Jul	VS	-
	19-Jul	VS	-
	26-Jul	VS	-
Total distributions :			0

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Fév 18	01-Feb		-
	08-Feb		Champignons
	15-Feb		-
	22-Feb	VS	Champignons
Total distributions :			2

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Août 18	02-Aug	VS	-
	09-Aug	VS	-
	16-Aug	VS	-
	23-Aug	VS	-
	30-Aug	VS	Champignons
Total distributions :			1

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Mars 18	01-Mar	VS	-
	08-Mar		Champignons
	15-Mar		-
	22-Mar		Champignons
	29-Mar		-
Total distributions :			2

Mois	Jour	Vacances scolaires	Champignons
Sept 18	06-Sep		-
	13-Sep		Champignons
	20-Sep		-
	27-Sep		Champignons
Total distributions :			2

1,50 euro les 500g de Champignons de Paris

Chèques à établir à l'ordre de "Trapletti Frères"

	Quantité de champignons par distribution	
	500g	1kg
Montant des chèques		
Octobre - Septembre (une fois par mois) 10 distributions	15,00 €	30,00 €
Octobre - Mars (toutes les 2 semaines) 12 distributions	18,00 €	36,00 €
Avril - Septembre (toutes les 2 semaines) 10 distributions	15,00 €	30,00 €